

Belmont, le 30 avril 2026

---

**Préavis n° 09/2026  
Au Conseil Communal**

**Crédit complémentaire au préavis  
n° 04/2021**

-

**Travaux de réhabilitation des routes  
des Chaffeises et du Burennoz et des  
infrastructures**

## TABLE DES MATIERES

1. Objectif du préavis .....	3
2. Crédit complémentaire pour conduite d'eau potable, route du Burenoz supérieure 3	
2.1 Justification des travaux .....	3
2.2 Récapitulation des coûts.....	4
3. Crédit complémentaire pour travaux de fibre optique .....	4
3.1 Justification des travaux .....	4
3.2 Coûts des travaux.....	5
3.3 Financement de la fibre optique.....	5
4. Récapitulation générale.....	5
5. Subventions .....	5
6. Amortissements .....	6
7. Conclusions .....	7

Au Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

## **1. Objectif du préavis**

Lors de sa séance du 5 mai 2021, votre Conseil a accepté le préavis n° 04/2021 - Travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenos et des infrastructures - sollicitant un crédit de CHF 4'860'000.00 pour le financement des travaux.

Le montant sollicité par le présent préavis est destiné à régulariser les coûts des travaux supplémentaires pour le remplacement de la conduite d'eau potable de la route du Burenos et de la fibre optique communale.

## **2. Crédit complémentaire pour conduite d'eau potable, route du Burenos supérieure**

### **2.1 Justification des travaux**

L'exécution des travaux s'est révélée beaucoup plus problématique qu'initialement projetée. Les contraintes liées au maintien tant en exploitation de la ligne de bus 49 des TL que du trafic automobile individuel se sont avérées être des obstacles au bon rythme d'avancement des travaux. Le prolongement de la durée d'exécution des travaux a eu pour conséquence un coût de prestations supplémentaires des intervenants.

De plus, il y a lieu de relever que d'une manière générale les services existants occupaient le sous-sol de la route de façon désordonnée. Cette disposition a fortement compliqué et ralenti la creuse des fouilles ainsi que la pose des nouveaux services. Les excavations pour la pose des conduites, pour les services et l'assainissement, ont nécessité beaucoup d'accompagnement manuel ou de travaux en régie, engendrant des coûts supplémentaires. Le degré de précision du repérage de ces conduites n'a pas permis d'anticiper ces surcoûts lors de l'établissement de l'appel d'offres.

Lors des travaux depuis le chemin de la Rouvène, nous avons eu à déplorer trois fuites et/ou ruptures de la colonne d'eau potable existante, qu'il n'était pas prévu de changer. Nous avons alors constaté son mauvais état et l'exigence impérative de procéder à son remplacement sur une longueur finale de 260 ml.

Ensuite, les travaux de reprise des raccordements privés ont nécessité environ 80 ml de fouilles en travers de la chaussée.

Une information au Conseil a été faite lors de la séance du 29 juin 2023. Le montant estimé par le bureau d'ingénieurs était de CHF 188'195.00.

Malheureusement, lors de l'exécution, une multitude d'imprévus est apparue, en particulier :

- Position de la conduite zigzagante sur la largeur de la chaussée engendrant une multitude d'étapes supplémentaires et de la gestion de la circulation routière ;
- Position de la conduite à intégrer dans un sous-sol largement occupé par des poses consécutives de conduites, sans coordination ;

- De nombreuses adaptations aux conduites existantes, induisant la pose de pièces sanitaires et de la main-d'œuvre supplémentaire ;
- De nombreux travaux qu'il n'est pas possible de rémunérer selon le descriptif et qui ont fait l'objet de travaux en régie, validés par notre mandataire.

Ces principales contraintes ont eu pour effet une prolongation significative du planning initial et donc un impact important sur le coût des travaux. La projection chiffrée est détaillée ci-après par ligne.

Il est à noter également que l'engagement de notre mandataire ingénieur est impacté par ces nombreuses contraintes qui ont également nécessité des études complémentaires afin de trouver les solutions adéquates, sans oublier une implication de suivi de chantier en rapport avec le décalage du planning.

Les photos en annexe illustrent mieux que des mots les difficultés rencontrées.

## 2.2 Récapitulation des coûts

Type de travaux	Montants réalisés (TTC)	Estimation (TTC)
Génie civil (fouille principale et raccordements)	274'000.00	89'818.00
Appareillage (colonne principale et raccordements)	109'383.55	98'377.00
Évacuation en décharge contrôlée matériaux inertes (DCMI)	53'252.95	0.00
Frais d'étude H+W	14'800.00	0.00
<b>Total changement colonne eau potable</b>	<b>451'436.50</b>	<b>188'195.00</b>

## 3. Crédit complémentaire pour travaux de fibre optique

### 3.1 Justification des travaux

La connexion de notre réseau informatique avec l'administration communale de Pully s'appuie actuellement sur une seule liaison. La sécurisation du réseau passe par la nécessité d'une redondance de celle-ci. Bien que la mise en place d'une telle liaison n'eût jamais été évoquée auparavant, les travaux sur les routes des Chaffeises et du Burennoz étaient l'opportunité de la réaliser.

Une réalisation a posteriori aurait nécessité une nouvelle ouverture de chaussée avec des coûts bien plus élevés.

Les travaux ont consisté en la pose d'un tube supplémentaire avec chambres de tirages en profitant au maximum des fouilles communes avec les autres services. Les micro tubes destinés à recevoir la fibre optique ont été « tirés » dans la canalisation principale avant la pose du revêtement définitif.

L'infrastructure mise en place s'étend depuis le pont sur la Paudèze (limite avec Pully) jusqu'au haut de la route du Burennoz.

### 3.2 Coûts des travaux

Le coût de ces travaux se décompose de la manière suivante :

Type de travaux	Montants CHF (TTC)
Génie civil (fouille principale et canalisation)	89'200.00
Tirage des micro tubes	18'762.00
<b>Total</b>	<b>107'962.00</b>

Le tirage de la fibre optique aura probablement lieu en 2027. Le coût de l'opération sera porté au budget 2027 (compte 462.0 Réseau Telecom).

### 3.3 Financement de la fibre optique

Initialement, il était envisagé d'englober le coût de ces travaux dans ceux des routes des Chaffeises et du Burenz. Dès lors qu'un déploiement de la fibre optique était envisagé pour relier les bâtiments administratifs communaux, une source de financement devait être trouvée.

Depuis 2013, nous encaissons auprès de « UPC Cablecom » une taxe sur les câbles déployés sur notre Commune et dont le montant est comptabilisé sur le compte 462.0 Réseau Telecom, ce qui permettra de couvrir les frais de déploiement et d'entretien de la fibre optique.

## 4. Récapitulation générale

Type de travaux	Montants réalisés TTC
1.0 Changement colonne d'eau	451'436.50
2.0 Canalisation pour fibre optique	107'962.00
<b>Total général</b>	<b>559'398.50</b>
<b>Montant demandé</b>	<b>560'000.00</b>

## 5. Subventions

Les travaux concernant le réseau d'eau potable font l'objet d'une demande de subvention par l'ECA. Le montant à recevoir n'est pas encore connu à ce jour.

## 6. Amortissements

Dans la mesure où ce préavis est une demande de crédit complémentaire au préavis n° 04/2021, les mêmes règles d'amortissement s'appliquent, à savoir celles dictées par MCH I. Dès lors, la répartition du crédit demandé et des tranches d'amortissement qui en découlent se fera comme décrite dans le tableau suivant :

<b>Immobilisation et numéro</b>	<b>Comptes (bilan)</b>	<b>Annuités amort.</b>	<b>Compte amort.</b>	<b>Montant (TTC)</b>
20210403 - Burenoz - Chaffeises - Eau	9144.00.00	30	811.3312.02	451'436.50
20210406 - Burenoz - Chaffeises - Telecom	9141.00.00	10	462.3312.02	107'962.00

Les montants seront répartis à la fin de l'opération au prorata.

## 7. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### Le Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 09/2026 du 30 avril 2026 « Crédit complémentaire au préavis 04/2021 - Travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenos et des infrastructures » ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;


### décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement complémentaire de CHF 560'000.00, destiné à régulariser les coûts supplémentaires des travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenos ;
2. de prendre acte que ce montant est à prélever sur les disponibilités de la Bourse communale, alimentées par l'emprunt souscrit auprès d'un établissement financier et aux meilleures conditions, si nécessaire.

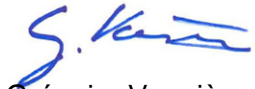
Direction des Travaux et des Services industriels  
Philippe Michelet

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2026.

### Au nom de la Municipalité

La Syndique  
  
Nathalie Greiner



Le Secrétaire municipal  
  
Grégoire Vagnières

Annexe : dossier photos

**1 / Encombrement du sous-sol haut du Burenoz – emplacement des réseaux cadastrés mal indiqués -> difficultés supplémentaires pour la réalisation de la nouvelle conduite d'eau**



















**2 / Encombrement du sous-sol au niveau de la placette Chaffeises -> difficultés supplémentaires pour la réalisation de l'ensemble des réseaux (Collecteurs, EP, FO, Eclairage public, ...)**





